

# **L'impact environnemental des poches d'habitats informels à Daloa (centre-ouest, Côte d'Ivoire)**

## **The environmental impact of pockets of informal settlements in Daloa (center-west, Côte d'Ivoire)**

<sup>1</sup>YAO Kouassi Ernest et <sup>2</sup>YAO-KOUASSI Quonan Christian

### **Résumé**

Capitale régionale du Haut-Sassandra, la ville de Daloa connaît une dynamique spatiale remarquable. De 242 hectares en 1958, puis 393 ha en 1962, l'espace urbanisé est passé successivement à 645 ha en 1970, à 1340 ha en 1980 puis à 2510 ha en 1995 (*Ecoloc Daloa*, 2002). En 2008, l'espace urbanisé avait atteint 2.866 hectares (K.E. YAO, 2014, p. 186) contre 3 623 ha en 2014 et 6 712 ha en 2020 selon les services techniques de la Mairie. Le diagnostic révèle de nombreuses poches d'habitats informels dans la ville, souvent juxtaposées aux quartiers d'habitations de moyens et hauts standings. Cette situation pose le problème de l'enlaidissement de l'espace urbain de Daloa. Le présent article se propose d'analyser l'impact environnemental de l'habitat informel à Daloa.

La méthodologie utilisée repose sur la recherche documentaire, complétée par une enquête par questionnaire et des entretiens avec les chefs de quartiers, les présidents des comités de gestion, les gestionnaires de la ville (Maire, Directeur régional de la construction et de l'urbanisme) et les géomètres-experts de la région.

Les résultats montrent que les sites non constructibles disparaissent au profit de la fabrique urbaine. La persistance de l'habitat informel malgré les risques de déguerpissement contribue à enlaidir le paysage urbain quand la précarité des matériaux de construction utilisés offre des conditions de vie précaires.

**Mots clés :** Daloa, Côte d'Ivoire, habitat informel, impact environnemental

### **Abstract**

Regional capital of Haut-Sassandra, the city of Daloa is experiencing remarkable spatial dynamics. From 242 hectares in 1958, then 393 ha in 1962, the urbanized area increased successively to 645 ha in 1970, to 1340 ha in 1980 then to 2510 ha in 1995 (*Ecoloc Daloa*, 2002). In 2008, the urbanized area had reached 2,866 hectares (K.E. YAO, 2014, p. 186) compared to 3,623 ha in 2014 and 6,712 ha in 2020 according to the technical services of the Town Hall. The diagnosis reveals many pockets of informal housing in the city, often juxtaposed with medium and high-end residential districts. This situation poses the problem of the disfigurement of the urban space of Daloa. This article aims to analyze the environmental impact of informal housing in Daloa.

The methodology used is based on documentary research, supplemented by a questionnaire survey and interviews with neighborhood leaders, management committee presidents, city managers (Mayor, Regional Director of Construction and Urban Planning) and surveyors in the region.

The results show that non-constructible sites disappear in favor of the urban fabric. The persistence of informal housing despite the risk of eviction contributes to disfiguring the urban landscape when the precariousness of the building materials used offers precarious living conditions.

**Keywords:** Daloa, Côte d'Ivoire, informal housing, environmental impact

## **Introduction**

La ville de Daloa, de par son statut de capitale régionale, polarise les activités économiques du centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Sa situation au carrefour d'axes routiers nationaux et internationaux est à l'origine de son attractivité et de sa dynamique démographique. La croissance de la population urbaine s'est accompagnée d'une pression sur les espaces urbain et péri-urbain. De 242 hectares en 1958, puis 393 ha en 1962, l'espace urbanisé est passé successivement à 645 ha en 1970, à 1340 ha en 1980 puis à 2510 ha en 1995 (*Ecoloc Daloa, 2002*). En 2008, l'espace urbanisé avait atteint 2.866 hectares (K.E. YAO, 2014, p. 186) contre 3 623 ha en 2014 et 6 712 ha en 2020 selon les services techniques de la Mairie. Cette dynamique spatiale est le fait d'une compétition entre plusieurs usages du sol. A ce propos, Tchuikoua et Elong (2014) font remarquer qu'à Douala et partout en Afrique subsaharienne, en l'absence d'un système de gestion moderne adéquat, les pratiques urbaines se développent de façons diverses et variées, reflet des incohérences et des limites des politiques urbaines, de la pluralité des acteurs et des crises sociales.

Le diagnostic révèle de nombreuses poches d'habitats informels dans la ville de Daloa. On en trouve aussi bien dans les quartiers formels de moyens et hauts standings que dans les quartiers informels. Cette situation pose le problème de l'enlaidissement de l'espace urbain de Daloa. De ce fait, la présence et/ou la persistance des poches d'habitats informels est une préoccupation majeure à Daloa, troisième ville ivoirienne en termes de population.

Quel est l'impact des habitats informels sur le développement de la ville de Daloa ?

L'objectif de cet article est d'analyser l'impact environnemental des poches d'habitats informels à Daloa.

### **1. méthodologie de la recherche**

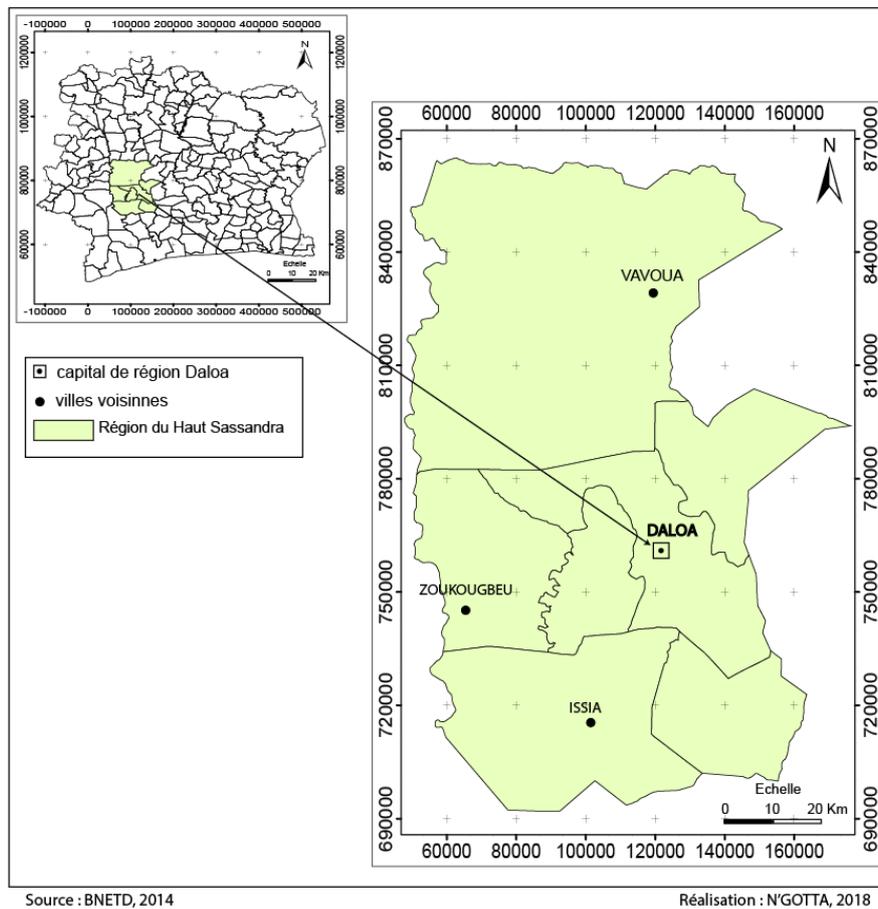
La méthodologie de la recherche s'articule autour de l'observation du cadre géographique de l'étude, la recherche documentaire et les enquêtes de terrain.

#### ***1.1. Cadre géographique de l'étude***

Située au centre ouest de la Côte d'Ivoire, la ville de Daloa est le chef-lieu du département du même nom et de la région du Haut Sassandra. Elle est distante de 141 km de la capitale politique Yamoussoukro et de 383 km d'Abidjan, la capitale économique du pays. Ses coordonnées géographiques sont 6°53 de latitude nord et 6°27 de longitude ouest. Le département de Daloa est limité au nord par les départements de Vavoua et Zuenoula, au sud par les départements d'Issia et de Sinfra, à l'Est par le département de Zuenoula et Bonon, et

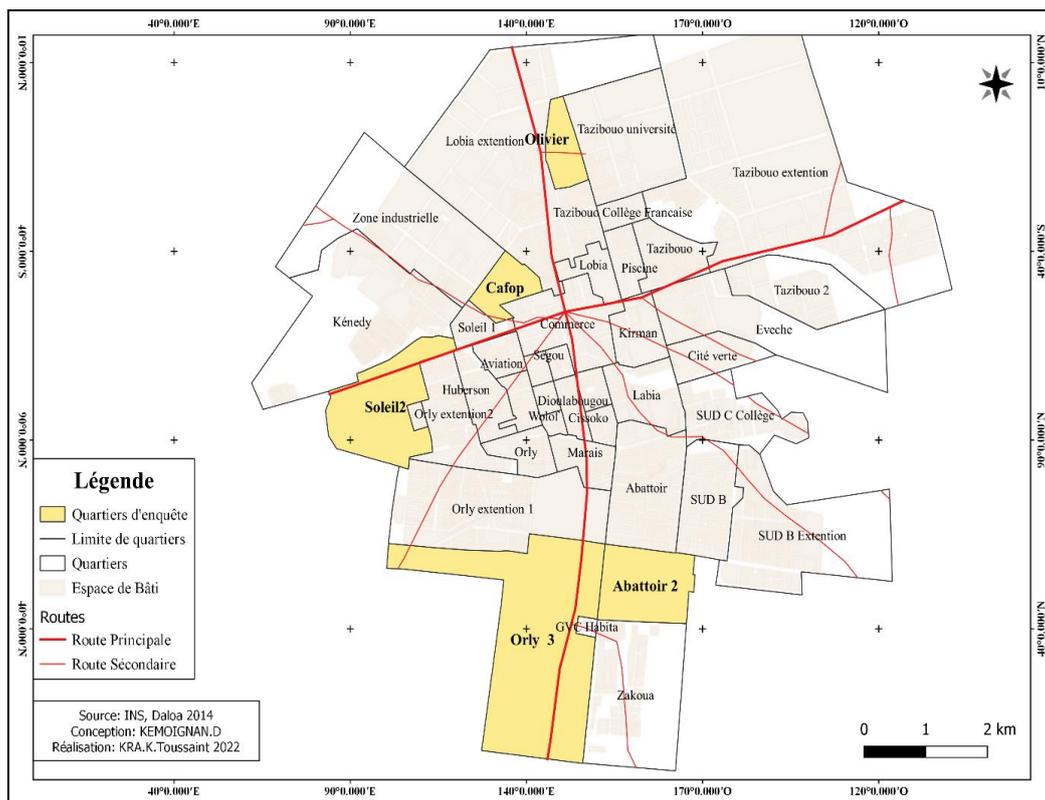
l'Ouest par celui de Zoukougbeu. La figure 1 montre la localisation de la ville de Daloa dans la région du Haut-Sassandra.

**Figure 1 : Localisation de la ville de Daloa dans la région du Haut-Sassandra**



La ville de Daloa est parsemée de poches d'habitats informels. On en trouve dans tous les quartiers de la ville, aussi bien dans les quartiers formels de moyens et hauts standings que dans les quartiers spontanés et sur les sites non constructibles. Dans le cadre de la présente étude, nous avons retenu les quartiers Abattoir 2, CAFOP, Olivier, Orly 3 et Soleil 2 où la situation est préoccupante (figure 2).

**Figure 1: Localisation des sites d'enquête**



### ***1.2. Matériels et méthodes de collecte des données***

La collecte des données s’est effectuée à travers la recherche documentaire, l’observation directe, des entretiens et l’enquête par questionnaire.

La recherche documentaire a consisté à faire une synthèse de la littérature consacrée à l’étalement urbain, l’habitat informel dans les villes et toutes autres thématiques qui se rapprochent du sujet à l’étude. Les écrits consultés ont permis d’orienter notre recherche et d’évaluer l’impact environnemental des poches d’habitats informels sur le développement de la ville de Daloa.

Les témoignages et les informations collectés lors des entretiens avec les gestionnaires de la ville et/ou acteurs de la production foncière, notamment le Maire, le Directeur Régional de la Construction et de l’Urbanisme, l’un des experts géomètres agréés de Daloa, les Chefs des quartiers Abattoir 2, CAFOP, Olivier, Orly 3 et Soleil 2 ont permis de réaliser l’impact environnemental des poches d’habitats informels à Daloa.

L’observation directe a consisté à visiter les poches d’habitats informels afin d’apprécier les sites occupés, les matériaux de construction utilisés et les conditions d’hygiène.

Un questionnaire a été administré aux ménages autour des axes suivants : le mode d'accès au terrain, la taille et le prix des terrains, l'approvisionnement en matériaux de construction, leurs niveaux de revenu, les risques sanitaires et/ou sécuritaires auxquels ils sont exposés et leurs attentes. Pour la collecte des données, le choix a été porté sur l'échantillonnage à choix raisonné. L'échantillon est composé de propriétaires terriens, de propriétaires de maisons d'habitations et de locataires. L'âge, le sexe, la nationalité, le niveau d'instruction, l'ancienneté de la présence dans le quartier ont été les critères de choix.

Eu égard à l'absence de données statistiques, nous avons décidé d'interroger 30 personnes par poches d'habitats enquêtés dont 10 propriétaires terriens, 10 propriétaires de maisons et 10 locataires. Au total, 150 personnes ont été interrogées (tableau 1).

**Tableau 1 : Répartition des enquêtés par poche d'habitats informels**

Poche d'habitats informels	Nombre de personnes interrogées			Total
	Propriétaires terriens	Propriétaires de maisons d'habitations	Locataires	
Abattoir 2 (secteur Hermankono)	10	10	10	30
CAFOP	10	10	10	30
Olivier (secteur Golf)	10	10	10	30
Orly 3 (secteur Odiennékourani)	10	10	10	30
Soleil 2 (secteur gare routière)	10	10	10	30
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>150</b>

### **1.3. Traitement des données**

Les informations collectées ont été traitées de manière analytique et informatique. Les données quantitatives ont fait l'objet d'un traitement statistique. Les résultats obtenus sont présentés sous forme de tableaux et de figures. Les logiciels Excel et world ont permis de concevoir les tableaux et les figures. Le logiciel ArcGis 10.4 a servi au traitement des données cartographiques quand le logiciel Adobe Illustrator a permis de finaliser les cartes. Les données qualitatives ont fait l'objet d'analyse et ont servi à l'explication et à l'illustration du travail. Les témoignages ont servi d'explication quand les photos témoignent de l'observation sur le terrain.

## 2. Résultats

Outre l'enlaidissement du paysage urbain, la précarité des matériaux de construction, la persistance de l'habitat précaire, l'électrification anarchique en « toile d'araignées » et l'absence d'infrastructures de base dans les poches d'habitats informels offrent des conditions de vie précaires aux riverains.

### 2.1. Des matériaux de construction précaires

Les matériaux utilisés pour construire les murs des maisons d'habitations sont divers et variés. Notre enquête dont les résultats sont confinés dans le tableau 2 révèle que les rebuts de sciage sont beaucoup sollicités dans les poches d'habitats informels.

**Tableau 2: La nature des murs dans les quartiers d'habitats précaires (150 ménages interrogés)**

Quartiers	Brique en ciment	Planche + terre + crépissage = banco	Planche uniquement	Géobéton traditionnel	Total
Abattoir 2 (secteur Hêrêmandono)	13	10	2	5	<b>30</b>
CAFOP	14	12	1	3	<b>30</b>
Olivier (secteur Golf)	10	20	0	0	<b>30</b>
Orly 3 (secteur Odiennékourani)	10	17	2	1	<b>30</b>
Soleil 2 (secteur gare routière)	10	18	1	1	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>77</b>	<b>06</b>	<b>10</b>	<b>150</b>

Source : Notre enquête, juin 2022

L'analyse du tableau révèle que la maison en banco est le type le plus répandu dans les poches d'habitats informels. Sur 150 ménages interrogés, 77, représentant 51,33 % du total, habitent des maisons en banco. En effet, les sites étant provisoires, nul ne pouvait prendre le risque d'y bâtir des maisons en parpaing. Fort heureusement, à l'exception de Soleil 2, ces constructions précaires sont situées sur les marges de la ville, donc difficilement perceptibles par le visiteur d'un jour.

L'existence des constructions en briques de ciment (38% du total) est l'œuvre des ménages qui ont été épargnés par le déguerpissement. Suite à la restructuration, les propriétaires non déguerpis ont bâti leurs habitations en dur.

06,66% des constructions sont en Géobéton. En effet, même quand les ménages sont délocalisés, les nouvelles habitations sont construites d'abord en « géobéton traditionnel »

appelés également « maison dahoméenne » sur le nouveau site avant d'être rebâties en briques de ciment plus tard, le temps de rassembler des moyens financiers conséquents.

La construction en « géobéton traditionnel » est une technique de construction en banco dont les maçons béninois (anciennement appelés dahoméens) sont spécialisés. C'est d'ailleurs eux qui ont introduit ce type de construction en Côte d'Ivoire. La technique de construction utilisée consiste à empiler des bandes de banco épaisses de 25 cm et hautes de 50 cm environ les unes sur les autres. On laisse sécher d'abord la première couche pendant deux semaines environ avant d'en édifier une autre et ainsi de suite. La maison ainsi obtenue est appelée communément « maison dahoméenne ».

Seulement 04% des constructions sont encore en baraque. La baraque est le type de construction le plus élémentaire. A Daloa où existent 5 unités de transformation du bois, les baraques sont construites avec les rejets de sciage. Ce type d'habitat s'est développé sur les sites non constructibles (autour des hautes et moyennes tensions et dans les zones de bas-fonds) et dans les quartiers spontanés. On en rencontre malheureusement sur certains sites lotis, dans les anciens quartiers comme dans les nouveaux quartiers, où elles se présentent en constructions isolées au milieu de lots non mis en valeur.

La photo 1 présente une concession d'habitats informels construits avec des matériaux sommaires.

**Photo 1: Une concession d'habitats informels au quartier Orly 3, secteur Odiennékourani**



*Source : Auteurs, juin 2022*

Le caractère provisoire de l'occupation du site amène les acquéreurs à ne bâtir que des habitations sommaires. Il ne faut surtout pas laisser la parcelle inoccupée, même s'il faut construire une « maison d'attente » avec des matériaux sommaires, le souci premier étant

l'obtention d'un lot définitif. Dans ces conditions, on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils les entretiennent. Les propos de C. A., locataire au quartier CAFOP, l'attestent fort bien : « Le propriétaire n'entretient pas la maison. La preuve, les tôles sont percées et depuis, il ne les a pas remplacées. Chaque fois qu'on le voit dans le quartier, c'est qu'il est venu encaisser le loyer ». Malheureusement, l'état précaire des habitations semble ne pas préoccuper les occupants. C'est ce qui est constaté à Hêrêrankono, au Soleil 2 et à Odiennékourani où le fait que les murs en banco soient lézardés ne les préoccupe nullement.

## ***2.2. La persistance de l'habitat informel malgré les risques de déguerpissement***

Les poches d'habitats précaires ont été créées avant le lotissement. Vu le caractère provisoire de leur installation sur le site, les occupants n'ont pas pris le risque de bâtir des habitations en parpaing de ciment ou en dur. La restructuration de ces poches d'habitats en vue de leur donner une existence légale semble ne pas être la priorité des riverains. Pour preuve, plus d'une trentaine d'années après sa restructuration intervenue en 1995, plusieurs habitations sommaires du quartier CAFOP, tout comme celles du spontané Soleil 2 restructuré en 2005 demeurent sur les sites respectifs (photo 2).

**Photo 2: Une habitation sommaire menacée de destruction au quartier CAFOP**



*Source : Auteurs, juin 2022*

En effet, après la restructuration, prétextant du coût élevé des lots, certains propriétaires provisoires ont refusé de payer les frais de bornage pour espérer bénéficier d'un lot de compensation au motif qu'ils n'ont pas de moyens financiers conséquents pour tenter à nouveau l'aventure de la construction. Ainsi, les occupants sont restés sur lesdits sites dans l'espoir que l'ouverture des voies n'aurait pas lieu quand les moins sceptiques attendaient un déguerpissement par la force pour aller s'installer ailleurs, toujours sur les marges des zones loties où ils n'auront pas à déboursier assez d'argent pour se bâtir un toit sommaire.

A Hêrêmarkono, certains occupants provisoires qui ont pu s'acquitter des frais de bornage (150.000 F) en 2000 pour bénéficier d'un terrain dans la zone lotie n'ont pas déménagé sur le nouveau site au moment de notre passage en juin 2022. Le faisant, ils ont pu bénéficier du lot pour lequel ils ont payé les frais de bornage en même temps qu'ils ont aménagé leur habitation sur le site de Hêrêmarkono.

### 2.3. Une électrification anarchique en « toiles d'araignées » dans les poches d'habitats informels

L'électrification anarchique en « toile d'araignées » est l'une des caractéristiques des poches d'habitats sommaires (tableau 3).

**Tableau 3: L'accessibilité à l'électricité dans les poches d'habitats informels (150 ménages interrogés)**

		L'accessibilité à l'électricité		Total
		Branchement parallèle	Abonnement CIE	
Quartiers	Abattoir 2 (secteur Hêrêmarkono)	20	10	30
	CAFOP	13	17	30
	Olivier (secteur Golf)	9	21	30
	Orly 3 (secteur Odiennékourani)	23	7	30
	Soleil 2 (secteur gare routière)	8	22	30
<b>Total</b>		<b>73</b>	<b>77</b>	<b>150</b>

Source : Notre enquête, juin 2022

L'analyse du tableau révèle que 48,67% des ménages interrogés dans les poches d'habitats informels bénéficient des branchements parallèles contre 51,33% qui sont abonnés au réseau CIE. La persistance des branchements parallèles, même dans les quartiers restructurés tels CAFOP, Hêrêmarkono, Soleil 2 ou lotis (Olivier) s'explique par le coût élevé de l'abonnement officiel (120.000 F voire 200.000 F, y compris les coûts du poteau, du compteur, du disjoncteur et le coût du tableau). A cette difficulté s'ajoute la vérification préalable des normes de construction (matériaux de construction durables, murs bien dressés...) par la société Sécurel. En attendant l'hypothétique électrification des poches d'habitats précaires, les riverains n'ont que faire du réseau électrique officiel. Ils se contentent des branchements parallèles pour bénéficier des privilèges de la ville dont la possibilité d'avoir un poste téléviseur, un réfrigérateur, etc. Les nombreux fils qui y sont tressés en « toile d'araignées » l'attestent fort bien (photo 3).

**Photo 1: La persistance de l'électrification parallèle en toile d'araignées à Orly-camp militaire malgré la main tendue de la CIE**



*Source : Auteurs, juin 2022*

**2.4. Un cadre de vie malsain**

Dans les poches d'habitats précaires Abattoir 2 (secteur Hêrêmarkono), CAFOP, Olivier (secteur Golf), Orly 3 (secteur Odiennékourani) et Soleil 2, les rares engins de ramassage des ordures ménagères ne peuvent pas circuler du fait de l'absence de voies. Aussi, en l'absence de politique d'évacuation, les eaux usées sont-elles déversées derrière les habitations. D'où la pollution et la dégradation du paysage offrant un cadre de vie malsain à la population.

En effet, les déchets ménagers sont déversés à l'air libre, juste derrière les habitations, quelques rares fois sur des sites aménagés à cet effet. Généralement, ces déchets sont brûlés lorsque le site est surchargé quand ce n'est pas l'eau de ruissellement qui draine une grande partie dans le bas-fond d'à côté, pour ensuite emprunter le « circuit de pollution » de la ville à travers l'important réseau hydrographique de la ville.

La photo 4 présente un dépotoir d'ordures ménagères dans un bas-fond au quartier Olivier, à côté des habitations.

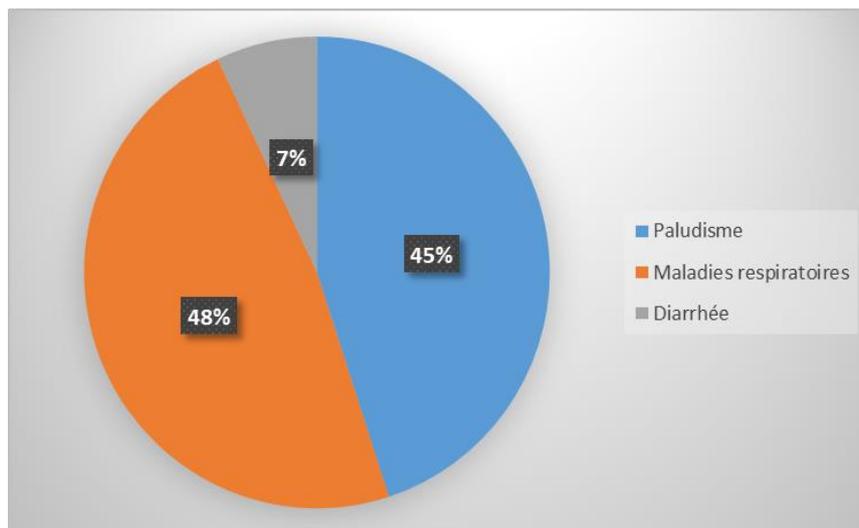
**Photo 1: Un dépotoir d'ordures de tout genre à côté d'une retenue d'eau au quartier Olivier, secteur Golf**



*Source : Auteurs, juin 2022*

L'enquête de terrain révèle également que 99,25% des habitants des poches d'habitats précaires s'approvisionnent en eau à partir des puits de fortune. En outre, les populations devront compter sur l'eau de pluie qui est la source d'eau la plus populaire et la plus utilisée dans les poches d'habitats précaires. Malheureusement, l'eau de pluie est saisonnière et donc temporaire. De ce fait, les riverains sont exposés à des risques sanitaires dont les maladies respiratoires, le paludisme et la diarrhée (figure 3).

**Figure 3: Proportion des risques sanitaires dans les poches d'habitats précaires**



*Source : Nos enquêtes, juin 2022*

L'analyse de la figure 3 montre la prédominance des maladies respiratoires (48%) et du paludisme (45%). Les maladies diarrhéiques représentent 07% des maladies dénombrées. Les maladies respiratoires sont dues à la pollution de l'air issue des ordures ménagères quand le paludisme est lié à l'importante présence de moustiques. Les mouches qui se posent sur les repas sont également source de maladies. La photo 4 en est une illustration.

### **3. Discussion**

L'extension spatiale de la ville est un phénomène inexorable qui mène à l'artificialisation galopante des sols. L'un des facteurs explicatifs de l'extension spatiale des villes au Sud du Sahara, celles de la Côte d'Ivoire en particulier, concerne la pression foncière qu'alimentent les incohérences des politiques publiques. Aussi, le milieu urbain, dans sa croissance, ne se définit-il pas uniquement par rapport à son centre, mais aussi en raison de sa périphérie, de l'espace suburbain, du monde rural ambiant, des réseaux dont il relève et qu'il induit (G. WACKERMANN, 2005, p.16). En Côte d'Ivoire, « le régime coutumier volontairement ignoré par les textes officiels est resté efficace dans le contrôle de l'accès à la propriété. Ce qui oblige l'Etat à négocier avec les détenteurs coutumiers » (K. ATTA, 1984, cité par K. D.

BRENOUM et *al.*, 2015, p. 134). « Lorsque les négociations entre les détenteurs coutumiers et l'Etat n'aboutissent pas, elles conduisent à une attitude de fermeté qui aboutit parfois à des conflits » (I. OUATTARA, 1999, cité par K. D. BRENOUM et *al.*, 2015, p. 126). C'est ce qui est constaté à Abidjan où « les propriétaires autochtones Ebrié et Akyé violent les règles d'urbanisme et font des lotissements privés » (OUATTARA 1999, cité par K. D. BRENOUM et *al.*, 2015, p. 124).

A Daloa, la pression foncière est sans appel, les lotissements se succèdent, la ville s'étend de façon remarquable alors qu'elle est encore très poreuse et perméable. ADOU et *al.* (2017, p. 6455) font remarquer qu'à Daloa, la dynamique urbaine place les bas-fonds au centre d'une compétition entre exploitations agricoles et lieux de résidence. En effet, « en plus d'être exploités à des fins agricoles, les servitudes laissées par l'aménageur aux alentours des bas-fonds sont convoitées par la population « pressée » de se bâtir un toit, et autres promoteurs immobiliers, mettant à mal l'interdiction de construire dans ces zones non aedificandi », souvent, avec la complicité des géomètres qui y placent des bornes malgré tout (ADOU et *al.*, 2017, p. 6464).

Vu l'illégalité de leur installation, les occupants des sites impropres à l'habitat n'ont que faire des parpaings de ciment et autres matériaux durables pour la construction des habitations. Construites à partir de matériaux de récupération, les poches d'habitats informels de Daloa sont dépourvues d'équipement de base confirmant E. DORIER-APPRILL (2006, p.42) qui explique que depuis quatre décennies, l'on assiste à l'extension incontrôlée des quartiers « non réglementaires », sous équipés dans des espaces souvent impropres à l'urbanisation. Des résultats similaires obtenus par A. YAPI DIAHOU (2000, p. 35) dans son étude sur l'agglomération abidjanaise confirment que l'habitat informel est édifié en matériaux de récupération et assimilable à des bidonvilles correspond à la forme la plus ancienne de tous les types d'habitats. Pour lui, ces constructions sont implantées en désordre, dans une grande anarchie « visuelle », sur des terrains non assainis. De même que ces habitats qui se caractérisent par un désordre corrélé à des matériaux de construction obsolètes, les équipements de services sont inexistantes ou absents. Les travaux de F. FOURNET (2006) témoignent bien cet état de fait. Concernant les avantages des villes en termes d'infrastructures et de services publics, F. FOURNET (2006, p.357) fait remarquer qu'il ne suffit pas qu'ils existent pour que la population en bénéficie. L'accès à l'éducation, aux soins, à l'eau ou encore à l'eau à un coût que tout un chacun n'est pas en mesure d'assumer. Les déséquilibres dans l'offre de service dans les quartiers de Daloa sont producteurs d'inégalités,

lesquelles favorisent certaines pathologies répandues dans ce type d'habitats ainsi dominé par les problèmes infectieux et parasitaires, au premier rang desquels on enregistre le paludisme, les diarrhées, les affections respiratoires (F. FOURNET, 2006, p.360). Abondant dans le même sens, C. R. NGUIMALET (2007) explique que « l'anarchisme dans l'occupation du sol soumet les quartiers populaires à des formes de vulnérabilité d'ordre physique et socio-économique (inondation, absence de services d'assainissement, présence de cultures périurbaine) ».

### **Conclusion**

La persistance des poches d'habitats informels est une préoccupation fondamentale dans la ville de Daloa. L'anarchie dans la construction et la pauvreté des matériaux utilisés donnent aux poches d'habitats informels des allures de taudis ou de bidonvilles. Ces habitations peu structurées, façonnées avec des matériaux de récupération soulèvent des problèmes environnementaux et de santé liés à l'insalubrité, les déchets et la pollution pour les populations qui y vivent. Ces poches d'habitats informels qui ne répondent à aucune norme de sécurité et de bien être pour les occupants sont des zones de refuge et pour les populations démunies qui arrivent à Daloa et souvent pressées de se loger et pour les citoyens aux revenus bas, malgré les risques sanitaires et sécuritaires auxquels ils sont exposés.

### **Références Bibliographiques**

ADOU Aka Giscard, Kouassi Ernest YAO & GOUAMENE Didier Charles (2017), « Compétition pour l'occupation des bas-fonds dans les espaces urbains et péri-urbains Daloa : entre production vivrière et promotion immobilière », in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, Série Sciences Sociales et Humaines, IPNETP, GRPCI, n° 49, mai 2017, 22 p (pp. 6455-6476), ISBN 2-909426-32-7, EAN 9782909426327.

ATTA Koffi (1984), « Urbanisation et spéculation foncière à Bouaké », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série G, XIII : 5-51.

BRENOUM Kouakou David, Abou DIABAGATE, Téré GOGBE, Zana Souleymane COULIBALY (2015), « Les conflits fonciers dans la ville de Korhogo », in *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, N° 19, 2015, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), ISSN 1819-0642, pp. 118-137.

Dorier-Apprill Elisabeth, (2006), « la géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains » in *Ville et environnement*, SEDES, pp.9-58

FOURNET Florence, (2006), « Environnement urbain et santé » in *Ville et environnement*, SEDES, pp.345-364

NGUIMALET Cyriaque Rufin (2007), *Population et croissance spatiale : diagnostic et implications pour une gestion urbaine de Bangui*, Rapport, non publié, Bangui, 18 p.

OUATTARA Issa (1999), Urbanisme autochtone et urbanisme étatique : antagonisme ou complémentarité, Cahiers Nantais, 51 : 7-17.

WACKERMANN Gabriel, (2005), Ville et environnement, Ellipses, 399 p.

YAO Kouassi Ernest, 2014 : *L'impact des unités industrielles de transformation du bois sur le développement urbain à Daloa*, thèse unique de doctorat de géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 291 p.

YAPI-DIAHOU Alphonse (2000), Baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise, l'Harmattan, 456 p.

---

## Auteurs

<sup>1</sup>Maître de Conférences (CAMES), Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa / Labo VST (Côte d'Ivoire), [ernestkoissy@gmail.com](mailto:ernestkoissy@gmail.com)

<sup>2</sup>Maître-Assistant (CAMES), Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire), [quonanchristian@yahoo.fr](mailto:quonanchristian@yahoo.fr)